

NOUVEAU TARIF 2,45€* L'ORDRE DE BOURSE BOURSE FORTUNEO

* Conditions sur site

L'EXPRESS.fr

Actualité Politique Economie Finances perso TPE-PME Culture Styles

Rencontres

VotreArgent.fr

RECHERCHER

Sur VotreArgent.fr Une cotation boursière

Tout le site

OK

ESPACE PERSONNEL

Votre portefeuille, vos alertes, vos contributions ...

Je m'identifie

Je m'inscris

Jeudi 5 novembre 2009

Mes impôts Ma retraite Ma famille Mon logement Mon épargne Mon budget

RSS Forums Blogs

- Bourse
- Sicav
- Immobilier
- Assurance vie
- Epargne retraite
- Epargne salariale
- Fiscalité
- Liquidités
- Crédits
- Marché de l'art
- Services bancaires
- Assurance
- Consommation
- Droit
- Protection sociale

Fiscalité Retraite Budget

Réalisez tout de suite et gratuitement votre

BILAN PATRIMONIAL

- Newsletters
- Forums
- Blogs
- Questions-réponses
- Outils
- Avis d'experts
- Repères
- Fiches pratiques
- Lettres types

Wohoo Espace Mieux Vivre Votre Argent

Journalistes de VotreArgent.fr

Services pratiques

- Votre bilan patrimonial
- Faut-il acheter ou louer ?
- Combien vous coûte votre crédit ?
- Calculez votre pouvoir d'achat
- Convertisseur de Devises
- Calculez vos impôts

Les Palmarès

- Le palmarès des banques
- Les cotes de l'immobilier

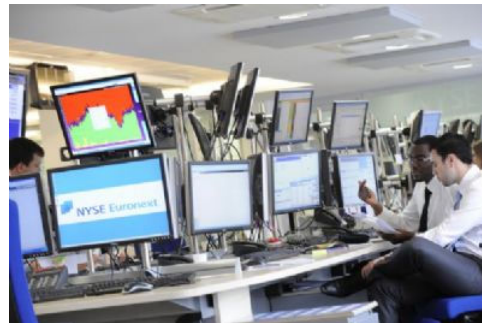
Actionnaires du Marché Libre, surveillez vos titres !

A compter du 1er janvier 2010, les sociétés du Marché Libre devront acquitter un abonnement pour continuer à être cotées. En cas de refus, elles pourront être radiées sans avoir à lancer d'offre publique de retrait. Pour les actionnaires, la vigilance s'impose, car, du jour au lendemain, leurs titres seront non négociables en Bourse.

Lundi 26 octobre 2009 à 17:16 - Par [Ludivine Szado](#)

Je vote Résultats 2 notes

Commenter (3)



En augmentant ses tarifs, Nyse Euronext fait le ménage parmi les sociétés cotées sur le Marché Libre. Pour mieux préparer la disparition de ce compartiment non réglementé et non régulé ? (DR)

La crise touche tout le monde même les entreprises de marché. Rentabilité oblige, Nyse Euronext augmente ses tarifs. Sous couvert d'harmonisation de la grille tarifaire en vigueur sur les marchés de Nyse Euronext à Paris, Euronext Paris va instaurer, au 1^{er} janvier 2010, un abonnement annuel fixe de 2 500 euros par ligne d'actions admises sur le Marché Libre. Les lignes secondaires, à savoir les bons de souscription d'actions ou encore les obligations convertibles coûteront, elles, 500 euros. Cela signifie des frais supplémentaires pour des sociétés dont les transactions annuelles n'atteignent parfois même pas ce montant.

Selon la Société du Marché Libre, pour éviter d'affronter le mécontentement de nombreuses sociétés cotées et d'éventuelles procédures, Nyse Euronext a décidé de leur accorder la possibilité de demander leur radiation par simple lettre recommandée à compter du 1^{er} juillet 2010. En clair, les sociétés du Marché Libre pourront passer outre l'obligation de lancer une offre de rachat de leurs actions détenues dans le public.

Pas de recours possible pour les actionnaires

Sans alternative possible, les actionnaires vont se retrouver propriétaires de titres non négociables sur les marchés boursiers et propulsés dans l'univers du non-coté. Les retraits seront annoncés via un avis publié par Euronext Paris et la liste des sociétés concernées « communiquée à l'Autorité des marchés financiers qui est compétente pour l'information du public ». Seulement voilà, depuis le début de cette année, le Marché Libre ne fait plus partie de son « champ de compétence ».

Certes, à l'heure actuelle, seules quatre sociétés ont confirmé qu'elles devraient quitter le Marché Libre : Proximania, [France](#) Location Equipement, Rousselet Centrifugeuse et Lexbase. Mais, avec de telles décisions, Nyse Euronext signe à terme l'arrêt de mort du Marché Libre. Que les PME se rassurent, Alternext sera là pour les

LIVRET + 5%* *Conditions sur site

DERNIER COURS DE CAC 40

05/11/09 à 16h49 3 725,31

Variation +1,50%



Palmares du jour

Analyse graphique

Liste valeurs



Aujourd'hui, 1 019 522

En partenariat avec **SeLoger**.com

annonces

Achat Location Ventes de prestige

Type de bien	Nbr. de pièces
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Situé à : (villes, dpts, cpx)	Nbr. de chambres
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Budget €	Surface m ²
Mini <input type="text"/> Maxi <input type="text"/>	Mini <input type="text"/> Maxi <input type="text"/>
<input type="button" value="Rechercher"/>	

Plus de critères: Photos, Fraicheur de l'annonce » Recherche avancée

BOURSE DE PARIS EN DIRECT

Gecimed: accroît de 16,9% ses loyers sur neuf mois

Baromètre boursier
Baromètre immobilier

Banque 100% En Ligne
Souhaitez-vous changer de banque ? Des services innovants à découvrir.
Centrale Internet Epargne
Le TOP des placements financiers Frais d'entrée préférentiels
Quatre actionnaires, ils n'ont plus qu'à surveiller les publications de la Société du Marché Libre qui pointeront régulièrement actualisée des entreprises souhaitant rester ou sortir de la cote. Mais aucun recours ne sera possible !

Je vote Résultats 2 notes

Commenter (3)

Cet article vous a plu ?

Nous vous recommandons également :

- Les résultats trimestriels de Danone à Nexans – 5/11/2009
- Les résultats trimestriels d'Accor à Crédit Agricole – 5/11/2009

Commentaires

1 | **Carabosse** – 02/11/2009 - 23:47

Je vote Résultats 0 note

Pour Proximania, une bonne méthode pour continuer à voler les actionnaires... Après les détournements, le vol manifeste... Que fait la brigade financière ? K. Rabosse

[Signaler un contenu abusif](#)

2 | **marzouk** – 27/10/2009 - 23:09

Je vote Résultats 0 note

Mais bonne nouvelle , car en contrepartie ,Nyse Euronext Paris annonce qu'elle remboursera les petits porteurs en perte sur les autres marchés !

[Signaler un contenu abusif](#)

3 | **mfavreau** – 27/10/2009 - 21:37

Je vote Résultats 0 note

ils ont toujours besoins de petits actionnaires. Ils s'en moquent toujours autant.

[Signaler un contenu abusif](#)

Mon nom/pseudo Mon e-mail

Déjà membre : votre commentaire sera publié immédiatement.
[Je m'identifie](#) / [Je m'inscris](#)

Mon commentaire

Je déclare avoir lu les [conditions générales d'utilisation](#)

J'ENVOIE MON COMMENTAIRE

Conseils boursiers

Une méthode simple et sûre Notre perf +16%, celle du CAC -17%
www.livraison.com

La bourse de Paris

Gagnez 600 €/jour, que l'action monte ou baisse. Essai gratuit
www.tradingsparis.eu

Annonces Google

À LA UNE EN CE MOMENT

CAC40: de retour aux 3.700 points (+0,9%)

Marchés - Après la confirmation du statu quo monétaire par la BCE et la Bank of England, et l'ouverture dans le vert des marchés américains, les places européennes suivent le mouvement...

- [Toute l'actualité Marchés](#)

Electricité et gaz : faites jouer la concurrence

Un comparateur de prix pour l'énergie est désormais accessible sur le site du médiateur national de l'énergie. Vous pouvez sélectionner l'offre d'électricité et / ou de gaz naturel la plus compétitive, selon votre profil de consommation.

Réagissez

Budget 2010 de la Sécu : le Sénat favorable à une hausse de la CRDS

La Commission des affaires sociales du Sénat propose d'augmenter de 0,15 % la CRDS, la contribution au remboursement de la dette sociale. Une hausse qui rapporterait à l'Etat 20 milliards d'euros.

1 réaction

Flux RSS

Forums

Newsletters

Lettres types

Questions-réponses

LE MAGAZINE



A DÉCOUVRIR AUSSI

- La Lettre de la Bourse
- Collection de livres
- Cours pédagogiques

MES OBJECTIFS

- Mon budget

MON ARGENT

- Bourse
- Sicav
- Immobilier
- Assurance vie
- Epargne retraite
- Epargne salariale

LES SITES DU RÉSEAU GROUPE EXPRESS-EXPANSION

- Actualité avec lexpress.fr
- Actualité économique avec lexpansion.com
- Création d'entreprise avec L'Entreprise
- Décoration avec Coté Maison
- Formation avec Letudiant.fr

NOUVEAU DANS LA BOUTIQUE

- Bâtitsez votre patrimoine immobilier 2008-09



05/11, 16:43 - Geimed a enregistré un chiffre d'affaires de 31,9 millions d'euros au 30 septembre 2009 en progression de 16,9% liée notamment à la contribution de quatre cliniques et maisons...



BAROMÈTRE BOURSIER

Selon vous, au cours de la prochaine semaine, le CAC 40 va...

- monter
- stagner
- baisser

Je vote

LES + LUS LES + COMMENTÉS LES +

1. [BforBank, la nouvelle banque en ligne du Crédit Agricole](#)
2. [Taxe d'habitation et taxe foncière : le pire est pour demain](#)
3. [Immobilier ancien : des prix en baisse au troisième trimestre selon la Fnaim](#)
4. [Assurance vie : la taxation des multisupports confirmée](#)
5. [Faut-il souscrire des SCPI Scellier?](#)

NEWSLETTER BOURSE

- L'actualité boursière du jour
- La valeur du jour en avant-première
- Nos conseils sur les 100 plus grandes valeurs

Je m'inscris

- Groupe Express Roularta
- Publicité
- Avertissement légal

Cotations différées d'au moins 15 minutes (Paris, Bruxelles, Amsterdam) et 20 minutes (Londres, Etats-Unis). Livret A Sources extérieures : Euronext, Tenfore, Fininfo-Europerformance, JCF group, Cofisem, Companynews-Priline.Bourse : technologie Symex Chartinvestor - Classification sectorielle FTSE®